

FRANÇOIS FILLON

ANCIEN PREMIER MINISTRE

DÉPUTÉ DE PARIS

Paris, le 10 JAN. 2014

Chère Madame,

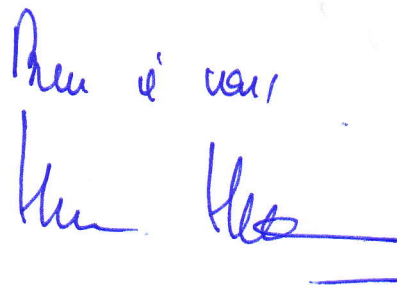
Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation du programme immobilier dans lequel vous vous êtes engagée avec 176 autres copropriétaires.

Croyez que j'ai été sensible à votre interpellation.

Comme vous le savez, les principes constitutionnels de séparation des pouvoirs et d'indépendance de l'autorité judiciaire m'interdisent, au titre des fonctions qui sont les miennes, d'intervenir dans l'affaire que vous décrivez.

J'ai néanmoins transmis copie de votre dossier à Madame Christiane TAUBIRA, garde des Sceaux, ministre de la Justice, afin de lui faire part de votre démarche.

Demeurant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Chère Madame, l'expression de mes respectueux hommages.



François FILLON

*Madame Arlette GAPIN
2, chemin des Ferrières
72560 CHANGE*

N/Réf. : AF-01-103